



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce

Question écrite n° 64067

Texte de la question

M. Michel Diefenbacher appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les travaux de l'observatoire des prix et des marges. Il salue la création de cet organisme qui publie chaque mois des séries d'indicateurs très exhaustives. Il constate toutefois que les chiffres ainsi présentés sont très difficiles à analyser. Il souhaiterait, par conséquent, que la présentation de ce document soit rendue plus accessible et que les chiffres soient accompagnés d'un bref commentaire. Il le remercie de ce qui pourra être fait en ce sens.

Texte de la réponse

Depuis mars 2008, l'observatoire des prix et des marges fait l'objet de publications mensuelles concernant l'évolution des prix des produits de grande consommation sur le site Internet de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Les variations de prix de ces produits sont observées sur le marché final selon différentes approches : évolution des prix des produits, dits « de la demande » (produits effectivement achetés) ; évolution des prix des produits, dits « de l'offre » (produits présents en rayons des grandes et moyennes surfaces, etc.). Ces différents résultats sont également décrits selon une grille détaillée par famille de produits et une distinction par catégorie de marques (nationales, de distributeurs ou produits de type « premiers prix »). Une analyse des données chiffrées est généralement proposée en début de chaque document ainsi publié, présentant les caractéristiques majeures de la période considérée. Ces éléments sont ensuite précisés dans le corps du document sur la base de chiffres plus détaillés ou de graphiques illustrant les tendances perçues. Dans le cadre de ce même observatoire, certaines études sont par ailleurs publiées sur l'évolution des prix et des marges dans diverses filières du secteur agroalimentaire. Ces études, qui visent à décrire la formation des prix à différents stades de ces filières, depuis l'amont vers l'aval, portent sur des mécanismes relativement complexes d'évaluations de coûts et de marges. Les résultats d'enquêtes effectuées auprès des acteurs économiques concernés peuvent étayer ces études. Certains de ces résultats peuvent être délibérément présentés sous forme exclusive de données chiffrées, dans la perspective de constituer une source objective d'éléments quantitatifs mis à la disposition du public, permettant d'alimenter et d'enrichir les différentes analyses ou interprétations s'avérant nécessaires sur de tels sujets. Pour tenir compte de la demande formulée dans cette question écrite de l'honorable parlementaire, la présentation pédagogique et accessible à tout public sera améliorée à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64067

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11046

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2704